

DE



MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI : ESPOIR !

Direction, Administration: 10, Rue Leroux, PARIS-XVI° — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73

ACHTHUNG !

AVIS A LA POPULATION DU CAMP DE MAUTHAUSEN

Dix ans déjà ! Le temps passe et d'après les statistiques 5 % seulement des déportés des camps nazis sont encore vivants ! Serrons les rangs et restons plus unis que jamais.

N'oublions pas le serment fait à Mauthausen à notre libération ; que « l'asthénie des déportés » ne nous frappe pas à ce point.

Grâce à l'inlassable dévouement de notre Mimile « perpétuel », nous avons la chance de pouvoir nous réunir une fois par an pour le congrès de notre Amicale, qui, pour nous tous, est un grand jour de fête et de recueillement. Nous avons le devoir, nous, survivants, de conserver la flamme du souvenir de ceux des nôtres qui ne sont plus et de défendre leurs familles.

Chez nous, la division est un mot inconnu, nous sommes tous égaux dans la fidèle amitié que nous nous témoignons les uns les autres.

Cette année, plus que jamais, pour notre dixième anniversaire, nous devons nous retrouver réunis pour notre congrès et notre déjeuner traditionnel. Peu importe le cadre dans lequel nous pourrions nous réunir, notre camaraderie est suffisante pour créer l'ambiance si parfaite que nous connaissons des années précédentes.

Nous devons toujours faire mieux et venir nombreux pour prouver à tous ceux qui escomptent notre fin, pour avoir « leur paix », que notre flamme du souvenir a été allumée aux crématoires de Mauthausen, et que tant que l'un des nôtres vivra encore, restera vivante pour rappeler à tous nos morts et nos souffrances.

Chez nous, quelque soit votre pensée ou votre idéal politique, vous êtes priés de les laisser au vestiaire à l'entrée, seule notre camaraderie est tolérée dans la salle, la tenue de soirée n'est pas de rigueur, mais l'amitié et la bonne humeur le sont.

QU'ON SE LE DISE !

Le Maire :
PIERRE MABILLE.
Mauthausen, 37.790 NN.

S'oyez nombreux à notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous invitons à l'Assemblée
Annuelle de notre Amicale qui se tiendra
à Paris le 16 Mai 1954.

Salle Jean-Pierre TIMBAUD

94, Rue Jean-Pierre Timbaud

PARIS-XI

Métro : Parmentier

Vous y viendrez Tous !

Les travaux de l'Assemblée se
dérouleront de 9 à 13 heures. Un déjeuner
fraternel clôturera la séance. **Prix 450 fr.**

Encore mieux que l'année dernière !

Des surprises vous y attendent...

MAISON DE LA PENSÉE FRANÇAISE, 2, rue de l'Élysée, PARIS-8^e

SAMEDI 15 MAI 1954 A 17 HEURES

CAUSERIES MÉDICALES

PAR :

Dr GILBERT-DREYFUS professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin des Hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur, Président du Comité International des Anciens de Mauthausen.

« VUE D'ENSEMBLE SUR LES SÉQUELLES DE LA DÉPORTATION »

Dr DESOILLE, professeur de la Faculté de médecine de Paris (chaire de Médecine et du Travail), chevalier de la Légion d'honneur, ancien déporté du camp d'extermination de Mauthausen :

« LE RECLASSEMENT DES DÉPORTÉS MALADES »

Dr FICHEZ, médecin, directeur du Centre sanatorial « JEAN MOULIN » (Post-Cure pour les Déportés et Internés), chevalier de la Légion d'honneur, ancien déporté du camp d'extermination de Mauthausen :

« LE RAPATRIEMENT ET LA TUBERCULOSE

CHEZ LES ANCIENS DÉPORTÉS »

Vu le nombre limité de places, seules pourront assister à cette causerie, les personnes munies d'une carte d'invitation, à retirer au Siège de l'Amicale de Mauthausen : 10, rue Leroux, PARIS-16^e.

LE 15 MAI 1954, DE 10 H. A 17 H. :

à PARIS

SALLE DE LA PENSÉE FRANÇAISE, 2, rue de l'Élysée (8^e)

REUNION DU COMITE INTERNATIONAL DE MAUTHAUSEN

Ordre du Jour :

- Ouverture de la séance par le professeur GILBERT-DREYFUS, président du Comité.
- Rapport d'activité par le docteur DURMAYER, Secrétaire Général.
- Discussion du rapport.
- Projet de célébration du X^e anniversaire de la libération du camp.
- Constitution du Musée du Souvenir du camp.
- Exhumation des cimetières des camps de MAUTHAUSEN et de GUSEN, par Emile VALLEY.
- Questions diverses.

Les Déportés et Familles des Déportés de Mauthausen sont invités à assister aux travaux du COMITÉ.

Des repas froids seront pris sur place.

Notre Vie en dépend!...

- N'oubliez pas de régler votre cotisation à l'Amicale. Elle ne peut vivre que par vous. Montant annuel : 250 francs.
- Avez-vous placé vos bons de soutien ?? NON ??
- Alors, dépêchez-vous de le faire !!!!

ACTIVITE

du Bureau de l'Amicale

Le 17 mars, notre secrétaire général prenait part, au ministère des Anciens Combattants, à une conférence au sujet des exhumations de corps enterrés dans les cimetières de Mauthausen et Gusen, à laquelle assistaient des représentants de la délégation du ministère des Anciens Combattants en Allemagne, le chef du Service des Exhumations du ministère, trois représentants du ministère des Affaires étrangères et des représentants de l'A.N.F.R.O.M., sous la présidence de M. Mattei, directeur au ministère.

Après un exposé précis de la situation, il fut demandé au représentant du ministre que celui-ci fasse une démarche directe auprès du ministre autrichien de l'Intérieur en demandant que les 15 millions nécessaires pour des exhumations soient versés par son gouvernement, dont le budget se trouve allégé des frais d'occupation française, que la France a généreusement abandonnés depuis le 1^{er} janvier 1954.

Il a été également demandé que M. Bidault, ministre des Affaires étrangères, prescrive à l'ambassadeur de France à Vienne d'intervenir personnellement dans le même sens auprès du ministre autrichien de l'Intérieur.

Le 23 mars 1954, une délégation, composée du professeur Gilbert-Dreyfus, président de l'Amicale, de Pierre Mabilie, vice-président, et d'Emile Valley, secrétaire général, fut reçue par M. Mutter, ministre des Anciens Combattants.

Le but de cette démarche était de protester contre la partialité avec laquelle sont distribuées les cartes de Déporté Résistant ; des exemples patents furent exposés par Pierre Mabilie au ministre qui s'engagea à consacrer toute son attention à cette question, mais qui, cependant, prit soin de souligner que, en fait, les décisions des Commissions étaient dictées par les dispositions législatives présentement en vigueur. Immédiatement, Emile Valley fit remarquer qu'il ne s'agissait pas là de l'exécution de la loi, mais de la circulaire ministérielle qui en définit les modalités d'application, et, particulièrement, de la partialité de son interprétation.

Ensuite, la délégation insista pour que soient effectuées le plus tôt possible les exhumations de corps enterrés à Mauthausen et à Gusen, et que des démarches soient entreprises dans ce but auprès des autorités autrichiennes. Le ministre répondit s'être déjà entretenu sur ce point avec son collègue autrichien.

Nous voulons espérer que cette entrevue de M. Mutter et de la délégation sera féconde en résultats positifs.

9 MAI 1954

AU CAMP DE MAUTHAUSEN

Cérémonie internationale commémorant l'anniversaire de la libération du camp.

En adressant notre hommage à nos frères disparus.

En revivant en pensée les heures tragiques de Mauthausen.

Nous formons le souhait qu'il n'y ait plus jamais de MAUTHAUSEN et nous déciderons d'agir pour que ce souhait se réalise.

LE REVIER (INFIRMERIE)

à la Libération du camp d'extermination de Mauthausen

Je m'étais promis de ne jamais écrire sur les abominations et les cruautés voulues d'un camp de déportés politiques où j'avais vu souffrir et mourir les hommes de la Résistance, cette Résistance qu'on oublie et que l'on bafoue.

Nous sommes revenus, témoins gênants pour beaucoup qui ne voulaient pas savoir, ou qui, sous le couvert d'opinions politiques, cachent encore leur couardise.

J'ai cédé à l'appel du camarade VALLEY, car c'est pour moi l'hommage à rendre à nos morts, morts là-bas ou morts après leur retour, comme, entre autres, mes camarades PEISSEL, de LYON ou VIVIER, de PARIS, ou encore mon chef de réseau, le courageux GUIVANTE DE SAINT-GAST, mort lui aussi il y a un an des suites de son séjour à Mauthausen, ou ceux de Nancy, comme JARDEL et DENAUDS.

Et bien d'autres encore ! J'en appelle à notre ami BERGIER, que nous cachâmes dans ce fameux block 5, à mon ami VITCHEs, qui vient encore bavarder avec moi, et encore à FREYRE, qui bouillonne dans l'écœurement des jours présents, et à ENGEL, un des médecins français du block 5.

La vie au Revier était une vie d'isolement où les nouvelles arrivaient mal, complètement déformées, malgré la solidarité qui existait entre nous.

Depuis le début de mars 1945, nous savions que l'ennemi n'était plus à son aise — surtout depuis l'offensive manquée sur Arlon. Nous n'ignorions pas l'avance de nos camarades russes sur Saint-Polten et nous suivions, comme nous le pouvions, l'avance de nos camarades américains autour de Linz.

Déjà nous avions reçu de la baraque 7 (Isohier-Block), dont les détenus n'avaient pas le droit de communiquer avec les autres blocks, les malheureux Israélites expédiés d'Auschwitz, vers février 1945. Ils arrivèrent ou morts ou en partie gelés, dans les wagons à claire-voie après peut-être dix jours de voyage, par un froid de moins 20°, sans nourriture ni couverture. Ce fut affreux. Ils moururent en grand nombre dans la suite. Ils furent entassés, les uns sur les autres, péte-mêle. Nous les secourûmes comme nous pûmes.

Puis (je ne saurais préciser les dates), les événements s'accéléraient ; le repli du commando de Mauthausen-Melk, dont nous recevions les échappés, de même que nous avions reçu les blessés d'une gare importante, bombardée, Amstetten, où nos camarades travaillaient à refaire les voies.

Les événements s'accéléraient ; ainsi arrivèrent à Mauthausen, évacuées de Ravensbruck, environ huit cents femmes de la Résistance. Elles furent d'abord placées dans les blocks 16, 17, 18, ensuite cantonnées près des célèbres carrières où tant des nôtres moururent. Ainsi, je me rappelle, ce fut Jacqueline RICHET, qui devait épouser par la suite notre camarade SOUCHERE, puis aussi une fille qui devait rentrer dans mon service à Lyon, quand je fus arrêté, Mlle le docteur STREIS-GUTH ; elle est devenue directeur départemental de la Santé. Je ne pus aller les voir. Je pouvais travailler à soigner nos malades, mais je me sentais incapable de remonter les cent quatre-vingt-six marches séparant la carrière de l'infirmerie.

Nous vîmes aussi arriver les échappés nazis de Vienne, fuyant devant la poussée des Russes. Ce fut ahurissant : les somptueuses voitures S.S. défilaient, occupées par les femmes des nazis, couvertes de douillets manteaux de fourrure. Ils ne nous parvenait que des récits transmis de bouche en bouche. Les nazis fuyaient. Nous vîmes aussi arriver sur le terrain de football des S.S. les magnifiques pompes à incendie des villes repliées. Mauthausen était devenu un refuge de fuyards. Plus tard, je vis les abords du camp. On a critiqué nos replis et nos fuites de 1940, mais que ce fut petite chose à côté de la débâcle allemande ; tout est toujours grand chez eux et au-dessus de tout.

Inutile de marquer la nervosité des affamés dont les rations diminuaient. L'anarchie de la faim grandissait et les morts se faisaient plus nombreux tous les jours.

C'était aussi le moment, suivant les bruits qui couraient, où HIMMLER avait envoyé un ordre

par le Docteur Jean BENECH

prescrivant qu'aucun détenu ne devait tomber vivant dans les mains ennemies. Effectivement, sous prétexte de l'installation d'une « infirmerie modèle » au grand camp, partirent les blessés et malades graves. Nous avons bien su plus tard ce qu'il en advint. Ils furent simplement exécutés.

Entre temps, a peu près vers le 20 avril, peut-être le 22, les médecins français furent avisés sur un mot d'ordre semi-clandestin de se réunir à la baraque 6. A mon grand étonnement, au milieu de tout ce désarroi, il fut annoncé que les médecins français, par les soins de la Croix-Rouge Internationale, allaient être emmenés en Suisse. Si j'en ai bien le souvenir, c'est le bon et toujours compatissant docteur CHANEL qui fit l'annonce. Ils seraient emmenés en même temps que les femmes venues de Ravensbruck, ainsi d'ailleurs que d'autres Français.

A la réunion, je ne laissai, après information, personne prendre la parole et je dis simplement : « Je suis le plus vieux, de plus je suis toujours inspecteur de la Santé, représentant le ministre de la Santé ; je resterai pour assurer les soins des malades du Revier, votre devoir est de gagner la Suisse. »

Le lendemain matin, mes camarades gagnaient le grand camp.

Je restai à l'Isolier-Block avec un jeune étudiant en médecine lyonnais MICHEL.

Les cuisines étaient défaillantes ; plus rien et toujours la garde armée dans les miradors — les dures disciplines se relâchèrent — et, ce qui était grave, les morts s'accumulaient près des baraques, puis quelques corvées les entassèrent en un tas épouvantable, peut-être cinq cents, peut-être mille dans le milieu du Revier, à sécher sous le chaud soleil des hauteurs de Mauthausen d'où nous voyions l'éclatement des obus entre Linz et Mauthausen.

Il n'y avait presque plus d'eau, les tinettes mobiles n'étaient plus vidées. Les cabinets, c'est-à-dire les longues planches sur une fosse, ne recevaient plus d'eau. Une amenée d'eau venue de je ne sais où avait entraîné les immondices, on barbotait les pieds nus dans les saletés de toutes sortes. Je ne savais que faire (les haines accumulées entre nationalités, favorisées par rapport aux Français, amenaient des conflits et se furent les camarades espagnols qui furent les plus aimables, je ne dis rien des Belges ou des Luxembourgeois car, question frontières à part, je les mets dans le même sac, avec nous Français).

Les Espagnols nous avaient en défiance et à juste titre, après les histoires malheureuses de 1938 et 1939. Longtemps avant la libération du camp, ces Espagnols, qui furent décimés par les Allemands, forcèrent notre admiration par leur courage et leur noblesse. Ils se méfiaient des Français. L'un d'eux, médecin apparenté proche d'un Toison d'Or, m'avait fait comprendre la pleuterrie française de 1938. Après six mois de contact, il était devenu ami. Je travaillais pour notre grandeur. Cela me rappelait ma vie sur les « frontières », un passage clandestin d'un jour avec ma femme à Fontarabie — nous étions en pèlerinage à Lourdes — car la frontière était fermée.

Il est peut-être oiseux de raconter ces histoires, mais il faut faire comprendre le « cocktail » dur de Mauthausen.

Petit à petit arrivait le 5 mai 1945.

Nous avions vu arriver les fugitifs nazis de Vienne — une belle débâcle. Depuis quelque temps, les « nazis » avaient fait distribuer des colis de la Croix-Rouge, cachés et dissimulés depuis longtemps, alors que les déportés mouraient de faim. Les faits nouveaux s'entrecroisaient, l'atmosphère du camp était lourde — le temps magnifique mais l'anxiété était croissante — les vivres (si toutefois on pouvait appeler cela des vivres) manquaient et l'eau devenait de plus en plus rare.

Le 5 mai, la belle aventure débuta pour avoir sa réalisation totale le 7 mai 1945.

Vers le milieu de la journée, alors que nous regardions vers le Danube, sur Linz, les éclatements des obus, nous fûmes surpris d'entendre un

roulement bien caractéristique, celui des chenilles.

J'étais alors avec un officier de la Légion étrangère, Polonais d'origine, homme de grande valeur et dont je m'excuse de ne plus me rappeler le nom. Nous nous sommes regardés et j'avoue, j'ai eu peur. La bataille de Linz allait-elle se continuer sur les hauteurs de Mauthausen ?

Et chose inouïe, valable seulement par l'état d'inanition et de petit délire mental, je me rappelle que je citai les vers de José-Maria de Heredia :

*Hannibal écoutait pensif et triomphant
Le piétinement sourd des légions en marche.
(La Trébia.)*

et cet officier français d'origine polonaise eut un bon sourire.

Et tout à coup nous vîmes sur la route qui contourait le Revier pour monter au grand camp, une voiture blanche — du même aspect que celle du camarade suisse qui était venue chercher les femmes de Ravensbruck et les ramener en Suisse.

Cette voiture montait lentement, à l'avant était accroché un immense drapeau blanc et derrière suivaient deux voitures-chenilles américaines avec mitrailleuses, canons et tout le personnel servant.

Ce fut la ruée des infirmes et des malades vers les barbelés, certains se traînant à quatre pattes vers eux, alors que les gardiens des miradors apprêtaient leurs armes. La minute fut tragique.

Dix minutes après, les gardes-chiourme descendaient des miradors sous les huées. Quelques-uns subirent le sort qu'ils avaient mérité, d'autres furent conduits au Bunker.

Hélas ! deux heures après, les autos-mitrailleuses américaines repartaient, laissant le camp livré à lui-même et sous la menace du retour des S.S. qui étaient rassemblés dans l'île du Danube à Mauthausen, sous les ordres de BACHMAYER, commandant du camp.

En accord avec le Comité international de résistance du camp, des malades valides du Revier furent armés pour se protéger contre un retour offensif des S.S. échappés et d'une population environnante douteuse. Certains franchirent les barbelés détruits très vite, pour chercher à manger dans les fermes avoisinantes, à 500 ou 600 mètres du Revier et tenues par les familles S.S. qui avaient fui. Il n'y avait plus rien, malgré les recherches faites par nos camarades espagnols, les plus anciens internés survivant des brigades internationales.

La situation était tragique même pour des gens habitués à ne rien manger, l'eau manquait totalement.

Les morts, sortis des baraques, s'entassaient les uns sur les autres. Ils séchaient au soleil. Un peu de peau sur beaucoup d'os !

Il n'était plus possible de maintenir le moindre semblant de propreté.

La joie de la libération ne permettait même plus de protection des malades.

C'était magnifique et affreux!!!

Pendant deux jours les sections de combattants formées par le Comité de résistance du camp essayèrent les escarmouches des S.S. Hélas ! dans ces combats six camarades furent blessés et nous eûmes à déplorer la mort d'un camarade espagnol.

Le 7 mai constitue en réalité la vraie libération du camp, les troupes américaines vinrent en nombre s'installer au grand camp.

Sur la demande du Comité international les déportés furent groupés par nationalité.

La baraque 7 au Revier perdit sa pancarte Isohier-Block. Un drapeau fait de chiffons bleu, blanc, rouge y fut accroché et tous les Français du Revier furent amenés à cette baraque ; y vinrent les Belges, les Luxembourgeois, les quelques Espagnols et les quelques Italiens.

Le drame commença, ceux de mes frères d'armes exténués, à la dernière extrémité et que je voulais à tout prix faire vivre pour qu'ils rentrent en France. Je savais que leur état physique était mauvais, quoique les Américains nous aient donné ce qu'ils avaient dans leurs formations de l'avant comme médicaments. Cela ne suffisait pas.

(Je perdais des amis qui auraient pu être sauvés deux mois plus tôt ; RECANATI, jeune élève

préparant Normale supérieure; PERLE et bien d'autres.)

Je demandais du renfort au Comité national français du camp, présidé par Emile VALLEY (qui avait succédé au Père JACQUES), très malade et dont les membres étaient :

Fernand ALBY, ajusteur; pasteur BUCHSEW-SCHUTZ; Moïse DUFOUR, employé des Mines; Ange GAUDIN, lieutenant de vaisseau; Roger HEIM, directeur du Museum; Octave MERLINGE, colonel intendant; Maurice PASSARD, métallurgiste; Jean PESSEL, docteur.

Pour les Belges, le colonel LAVRY.

A partir de ce jour, chaque matin, des camarades, sous la direction de notre camarade LE MAOUT, descendaient au camp central pour porter aide et réconfort à nos malheureux camarades malades.

Le Comité national français était installé dans le « bordel du camp!!! » où des femmes détenues de droit commun (qui acceptaient ce métier pour remise de peine) admettaient pour un ticket, de passer dix minutes avec certains individus favorisés des S.S.

J'ai vu beaucoup de choses dans ma vie. J'ai été un des spécialistes de la lutte antivénéreenne et de tout ce qui gravite autour de celle-ci, mais je ne croyais pas que j'aurais vu une pareille histoire.

Un jour, amené de piquet au grand camp, j'étais resté deux heures « au garde-à-vous » immobile et j'avais vu la « Puff mutter » promener ses volontaires hitlériennes. J'ai compris dans la suite, après la victoire, ce qu'était l'histoire des femmes, animaux de reproduction allemande de Berchtesgaden.

Si dans les premiers jours, le ravitaillement n'avait pas été suivi, il n'en fut pas de même dans la suite! Les Américains nous apportaient maintenant les soupes grasses de margarine chargées en viande de conserve. J'avais peur de cette alimentation en surcharge. J'essayais de réduire les quantités, de supprimer la moitié des marmites.

Ventre affamé n'a point d'oreilles. J'ai dû m'attirer des haines mais que m'importe puisque ces « haines », je l'espère, sont encore vivantes. Il fallait empêcher de manger trop et trop vite. La vie continuait mais les morts aussi continuaient.

Je reste convaincu que nos amis américains n'avaient pas tout à fait réalisé la situation.

Ils nous donnèrent ce qu'il faut pour tenter de sauver nos camarades mourants (sérum physiologique, sérum glucosé). Nos réussites furent « minables », tous ces moyens arrivaient trop tard. Nous souhaitions la réalisation rapide de l'évacuation de ce camp vers la France ou vers Constance, en Suisse. Nous étions toujours isolés sévèrement dans le Revier. Les Américains, stricts observateurs des règles sanitaires, nous considéraient comme sanitaires dangereux et nous fûmes gardés comme au temps des « Boches ». A juste titre, ils nous couvrirent de poudre insecticide. Ils étaient horrifiés de notre situation. Je les ai vus pleurer en voyant nos malades. Ils les photographiaient et l'un d'eux, parlant couramment le français, me disait : « Que vous faut-il? Nous

n'en croyons pas nos yeux. » Ils photographiaient les malades, les squelettes vivants et ne comprenaient pas.

Quand les Américains virent les cinq cents à mille cadavres entassés les uns sur les autres, desséchant au beau soleil de mai, ils eurent un haut-le-cœur et une poussée de révolte.

Ils firent venir leur charrue à tranchées et sur le terrain de football des S.S., firent creuser de longues tranchées après avoir jeté dans un ravin tout le matériel allemand abandonné.

Les Américains ramassèrent la plus grande partie de la population du village de Mauthausen et l'obligèrent à prendre les cadavres et à les porter d'une façon décente dans les tranchées creusées pour les enterrer.

Les chapelains de toutes les religions de l'armée américaine dirent les prières.

Le plus grave — et le fait reste très grave — c'est que les habitants de Mauthausen prétendirent qu'ils ignoraient tout et pourtant les S.S. du camp alliaient tous les jours dans les « bistros » de Mauthausen! C'était une fois de plus l'expression de la traditionnelle duplicité allemande. « Dire que nous étions en Autriche, chez un peuple de grande culture, doux et aimable d'habitude! »

J'avoue en avoir été surpris.

Entre temps les ambulances américaines s'étaient installées dans le voisinage et recueillaient nos malades.

Tous nos malades étaient ainsi évacués sur les ambulances américaines dès le 18 mai et nous avions fait notre devoir jusqu'au bout.

Le 18 mai, dans l'après-midi, nous fûmes avertis que nous pourrions à notre tour être ramenés en France.

Tous les malades français étaient dorénavant en sécurité et remis aux hôpitaux de campagne américains.

Je me trainai au grand camp (je n'ai pas d'autre expression que « me trainer »). Je grimpai dans un camion américain en partance pour Enns et le lendemain, pour Linz, d'où l'on fut ramené en France par avion.

C'est là que VALLEY nous répartit en groupes. Je ne veux pas parler de Linz, ce camp suspect de typhus.

J'avais mon honneur sauf; être resté pour faire un petit quelque chose.

Où j'ai le plus souffert, ce n'est pas à la prison de Monthuc à Lyon, ce n'est pas à Mauthausen, à Melk ni à Linz, c'est à mon retour en France, quand la plupart des gens (encore maintenant) nient la cruauté des Allemands dans les camps d'extermination et prétendent que nous avons exagéré.

Nous avons fait notre devoir de Français. Les politiques peuvent différer, mais la cruauté traditionnelle ne disparaît pas avec une « gomme à effacer » diplomatique.

Docteur JEAN BENECH,
Matricule 59.555.



Journée du Souvenir DE LA DÉPORTATION



Journée d'hommage à tous nos camarades de souffrance, à tous nos frères de combat que nous avons vus mourir, victimes de la barbarie nazie.

Certes, nous n'avons pas besoin, nous, familles de disparus; nous, déportés, nous n'avons pas besoin, pour penser à eux, qu'une journée bien déterminée leur soit officiellement consacrée!

Souvent, nos pensées se reportent à quelques années en arrière; nous revivons les heures douloureuses subies en commun à Mauthausen, au camp ou dans un de ses commandos; nous ressuscitons la camaraderie qui nous liait; pour quelques instants, nous reprenons place au milieu de nos camarades morts qui revivent et revivront toujours dans la pensée de chacun d'entre nous!

Puisse au moins cette journée rappeler à tous les Français que, pendant cinq longues années, des hommes et des femmes, bravant un danger de chaque instant, mûs par leur volonté d'être libres, ont choisi de se battre pour la recouvrer, et que 200.000 d'entre eux sont morts pour que la France soit débarrassée de la tyrannie nazie.

Après le magnifique défilé à l'Arc de Triomphe, le 10 Avril, commémorant l'anniversaire de la libération des camps:

— Le samedi 24 avril, au Ministère des Anciens Combattants, des déportés montèrent une garde d'honneur auprès d'une urne renfermant les cendres de déportés; l'Amicale était représentée par Pierre MABILLE et Emile VALLEY.

— Le dimanche 25 avril, des cérémonies émouvantes se déroulèrent à Compiègne, au camp de Royallieu, à Notre-Dame de Paris, à la prison de Fresnes, à la gare de Pantin, puis à l'Arc de Triomphe, d'où l'urne fut amenée dans la crypte du Mont-Valérien. Notre Amicale fut représentée à plusieurs de ces cérémonies, et son drapeau était là pour rappeler aux assistants ce nom exécré « MAUTHAUSEN », symbole d'inimaginables souffrances.

Puissent-ils, ces rassemblements, rappeler à tous, ce que furent les camps d'extermination et combien de ceux qui y furent jetés, sont morts pour que la FRANCE VIVE LIBRE! Tous les Français doivent avoir à cœur de faire sentir leur volonté que les héros de la Résistance et de la déportation ne soient pas morts en vain!



Au cours de la visite qu'ils firent au camp de Mauthausen le 2 mars 1954, les délégués de différents pays, après avoir déposé une gerbe, se recueillirent devant le monument français. DURMAYER (Autriche); GONDOROW (U.R.S.S.); TCHIKOLENKO (U.R.S.S.); André LEROY (France); Dimitri HARLOW (Bulgarie); SZUREK (Pologne); MATYSZAK (Pologne).

CE QU'EST LE GUIDE-BARÈME DES PENSIONS

par le docteur L. FICHEZ

Les méthodes de guerre totale pratiquées en 1939-1945 ont créé des circonstances d'apparition de maladies qui n'avaient pu être prévues par le législateur, lorsque fut élaboré, au lendemain de la guerre 1914-1918, le Code des Pensions militaires.

A l'action propre des armes classiques, sont venues s'ajouter les formes diverses de la déchéance physique et morale scientifiquement organisée (sous-alimentation, transferts de population, terreur policière, sévices de toutes sortes, tortures, incarcérations prolongées, massacres), et, enfin, la monstrueuse réalisation des camps de concentration.

Ces camps avaient pour objet l'anéantissement en masse de millions d'êtres humains par la déchéance progressive de l'individu. L'épuisement physique et moral constituant le moteur de cette déchéance, était obtenu par le dosage et l'association de multiples facteurs : surmenage physique sans repos compensateur, insomnie, intempéries, manque d'hygiène, conditions lamentables d'habitat, joints à la recherche systématique de l'aviilissement de la personne (absurdité et férocité du mode d'existence, promiscuités douteuses et voulues, entretien d'une ambiance de terreur et de folie), ainsi qu'à la diversité des chocs effectifs débilissants, tels que : exécutions sommaires, meurtres, coups, expériences dites scientifiques, accidents, maladies et infections non soignées et ne dispensant pas du travail forcé. L'ensemble de ces méthodes constituait un appareil de destruction de l'homme dont il ne semble pas que l'Histoire eut relevé l'équivalence dans les temps passés.

L'application prolongée, massive et indiscriminée de cet appareil destructif a créé chez les victimes un comportement spécial des individus, les faisant réagir différemment à la maladie, selon des critères difficiles à déterminer.

Souignons également que les femmes, écartées traditionnellement des effectifs militaires combattants, constituaient cette fois une partie importante des victimes directes de la guerre.

Aussi, s'est-il révélé indispensable d'adapter aux conditions nouvelles les dispositions prévues antérieurement par la réglementation, en définissant un cadre propre aux déportés, et sur lequel il convenait d'attirer plus spécialement l'attention des médecins-experts et des membres des Commissions de réforme.

Ce cadre est déterminé par le présent guide-barème.

I. — CONSIDERATIONS GÉNÉRALES DIRECTIVES

A L'USAGE DES MÉDECINS-EXPERTS

Deux faits dominent la détermination du droit à pension, précise ledit guide-barème :

1° « L'impossibilité où ils se trouvent (les déportés) de faire la preuve légale de l'origine exacte des infirmités dont ils sont atteints. »

En effet, dans certains cas, la maladie pour laquelle les déportés et internés sollicitent l'expertise a été constatée dès le retour, rarement au cours des visites systématiques de rapatriement, plus souvent à l'occasion de soins reçus immédiatement (séjour à l'hôpital, maison de repos, sanatorium). Dans ces cas, les constatations faites dès le retour suffisent à établir, sans contestation possible, la présomption d'origine. Malheureusement, nous l'avons vu plus haut, les visites systématiques n'ont pas permis, pour des raisons techniques, de déceler immédiatement les prémices (premiers signes) d'affections ou de complications tardives. Dans ces cas, la preuve est évidemment plus difficile à faire.

2° Le second fait est l'existence chez tous les déportés de « restes » de la déportation dus à la misère physique et morale dans laquelle ils ont vécu de longs mois durant. Ces « restes » se manifestent par une sorte de vieillissement de l'organisme, lui élevant partiellement ou totalement sa force, sa souplesse, sa virilité, sa résistance et ses possibilités naturelles d'auto-réaction contre les maladies, en même temps qu'ils se manifestent dans le domaine moral et intellectuel par des pertes de mémoire, des insomnies, des cauchemars, etc.

Certains de ces restes peuvent se détecter facilement, tandis que d'autres sont plus difficiles à déterminer, à localiser ou à définir.

Ce deuxième fait constitue la base du droit à réparation pour toutes les infirmités qui en découlent directement ou médiatement. Ce droit est subordonné à la détention de la carte de déporté ou d'interné.

Il était donc indispensable de supprimer, en ce qui concerne les déportés et internés, les délais vendant lesquels la constatation médicale devait

être faite. On comprend, en effet, aisément que les manifestations de cette perte de santé consécutive à la déportation étant imprévisible dans le temps, il convenait de ne plus limiter administrativement ce temps.

Aussi est-il conseillé aux médecins-experts d'avoir toujours présent à l'esprit, d'une part, la multiplicité des phénomènes spéciaux aux déportés, mais aussi la gravité et la complexité des manifestations malades, propres à cette catégorie de victimes de guerre. La tuberculose, notamment, que celle-ci soit pulmonaire, rénale, osseuse, etc. et quelle que soit la date du début, est toujours considérée comme une conséquence de la déportation.

Chez la femme, le guide-barème indique qu'il conviendra, bien entendu, de faire la discrimination entre les incidents ou accidents dus au « retour d'âge » à l'époque normale de la vie, et les accidents provoqués par le séjour au camp de concentration. Néanmoins, dans leur ensemble, les affections génitales seront considérées comme « suites » de déportation, dans la mesure où il est possible, logiquement, de les relier aux sévices des camps (manque d'hygiène, contaminations diverses, expérimentations, etc.). Les troubles dont l'époque d'origine demeure incertaine ne devront pas, néanmoins, être méconnus systématiquement, et les médecins-experts sont invités dans le guide-barème à étudier ces cas avec beaucoup de bienveillance.

Le législateur a considéré en effet que des doutes subsistent en matière médicale, que rien n'est absolu, et qu'en conséquence ces doutes devront bénéficier au malade que l'on sait, a priori, avoir beaucoup souffert.

Par contre, dans les cas où il serait établi d'une manière absolue que l'origine de l'affection est antérieure, postérieure, ou n'a aucun lien avec la déportation, aucune confusion ne pourra être admise. Tous les moyens actuellement existants en matière scientifique devront être utilisés pour éviter ces confusions.

II. — EVALUATION DES TAUX D'INFIRMITÉ

Le guide-barème considère que les infirmités propres aux déportés et internés peuvent se classer en deux catégories :

— D'une part, les infirmités dues à l'action de microbes, virus, que l'on pourrait qualifier de maladies essentiellement physiques, parce que provoquant la détérioration directe de l'organisme.

— D'autre part, les maladies plus difficiles à déceler, provoquées par la déchéance prolongée et par les réactions psychologiques et physiques de l'individu.

— Un chapitre particulier est consacré aux affections gynécologiques que peuvent présenter les déportés et internés du sexe féminin.

A. — Les infirmités du premier groupe entrent dans les cadres déjà prévus au guide-barème. Toutefois, en présence d'affections susceptibles de s'aggraver lentement et de se compliquer secondairement plus ou moins longtemps après leur début, le pourcentage d'invalidité peut être fixé à un taux indemnissable, sans attendre que les symptômes soient tous obligatoirement apparus, mais au contraire avant l'apparition de la totalité de ces symptômes ou de ces complications éventuelles. Entre autres :

LES ARTERITES (inflammation des artères, le plus souvent des membres, se traduisant par des douleurs qui varient du simple fourmillement à des démangeaisons atroces, accompagnées ou non de sensation de battements).

— Dès la diminution de l'indice oscillométrique (chiffre qui mesure l'amplitude des battements des artères au manomètre enregistreur appliqué par un brassard ou un cuissard sur le membre malade)..... 15 %

— A un degré plus avancé : avec refroidissement des extrémités, douleurs très intenses, claudication intermittente (obligation d'interrompre la marche de temps en temps pour faire cesser les douleurs qui deviennent intolérables à l'exercice, etc.)..... 40 %

— LA NEPHRITE ALBUMINURIQUE (inflammation des reins transformant le tissu rénal et le rendant incapable de jouer son rôle normal de filtre) se manifeste par une apparition d'albumine, de cylindres granuleux, de sang dans les urines, une augmentation du taux de l'urée sanguine qui est normalement de 0 gr. 35 par litre de sang, une augmentation de la tension artérielle provoquant des migraines, étourdissements, maux.

Ces troubles n'occasionnent cependant pas de modifications importantes des épreuves rénales et sont compatibles avec une activité normale..... 10 %

— LA CHOLECYSTITE (inflammation de la vésicule biliaire, due ou non à des calculs), les DYSTONIES BILLIAIRES (mauvais fonctionnement de la vésicule biliaire, mais sans atteinte anatomique de l'organe lui-même).

Ces deux affections se traduisent par des crises douloureuses sous-costales, à droite du creux de l'estomac, crises plus ou moins douloureuses et qui, souvent, prennent l'aspect de coliques hépatiques avec ou sans fièvre, se répètent plus ou moins fréquemment, retentissent plus ou moins sur l'état général. Dans ces cas, où le dommage causé au malade est par conséquent très variable (petites crises rares, ou au contraire douleurs presque incessantes, jaunisse, fièvre...), le pourcentage de réparation est également très variable et va de..... 10 à 25 %

— Dans les RHUMATISMES ARTICULAIRES, qu'il s'agisse de maladies d'usage, dues en particulier à l'âge, au métier, etc. (arthroses, et notamment les arthroses de la colonne vertébrale ou spondyloses), ou qu'il s'agisse au contraire d'affections inflammatoires, dues à des microbes ou des virus, par exemple (arthrites).

Ces deux groupes de rhumatismes étant confirmés par des constatations radiologiques, même discrètes, mais avec des douleurs articulaires et des difficultés même légères à utiliser l'articulation malade, l'invalidité ne pourra pas être inférieure (mais pourra être supérieure) à.... 15 %

On s'inspirera des taux déjà prévus au guide-barème pour les formes graves, les grandes immobilisations pouvant atteindre le taux de 100 %

B. — Les infirmités du deuxième groupe, outre les affections classiques, comprennent les manifestations diverses de la misère physiologique due au séjour dans les camps. Cette misère s'est souvent traduite par un affaiblissement, voire une perte totale de certaines fonctions naturelles. On peut distinguer :

1° Une forme atténuée, caractérisée par la fatigue rapide, dyspnée d'effort (difficulté de reprendre sa respiration après l'effort), palpitations, sensation de brûlure localisée (algies), ralentissement de l'activité..... 10 à 30 %

Accompagnée d'impuissance ou de signes de vieillissement précoce..... 20 à 40 %

2° Une forme grave : épuisement rapide à l'effort physique avec déficiences passagères. Fatigue rapide, céphalée d'effort (douleur violente et tenace), troubles cardiaques. Diminution importante de l'activité intellectuelle, distraction, sentiment de déchéance, irritabilité, angoisse, émotivité importante..... 30 à 50 %

Accompagnée d'impuissance et de vieillissement..... 40 à 60 %

3° Le syndrome d'hypermnésie émotionnelle (rêve, cauchemars, exaltation, souvenir de scènes d'horreurs vécues) ; selon la fréquence des crises, la réduction de l'activité..... 65 à 80 %

Associé à l'épilepsie, il sera indemnisé au taux de celle-ci. On notera que les diverses formes de l'asthénie (répression générale, ou de certaines fonctions), particulière aux déportés, ne se confondent ni avec la névrose émotive (déficience nerveuse due aux émotions, même bénignes), ni avec la neurasthénie émotive. EVALUATION DE L'INVALIDITÉ résultant des affections gynécologiques chez les femmes déportées ou internées.

C. — Les femmes internées ou déportées ont presque toutes présenté, dès leur arrestation, une aménorrhée complète. Ce trouble a, dans beaucoup de cas, disparu ; cependant, il a parfois résisté à la thérapeutique et s'est accompagné d'une perturbation du système glandulaire.

En outre, les femmes ont été, pendant l'internement et la déportation, privées des soins d'hygiène les plus élémentaires. Elles furent, en outre, à l'occasion des examens répétés au spéculum qui leur furent généralement imposés, examens pratiqués sans stérilisation de l'instrument qui servait pour des centaines d'opérations, exposées à des traumatismes et à des contaminations infectantes qui furent abandonnées à elles-mêmes, sans aucun traitement.

Les affections gynécologiques et troubles divers en cause peuvent être rangés en six catégories :

I. — SEQUELLES DES LÉSIONS TRAUMATIQUES ET TROUBLES MÉCANIQUES AU NIVEAU DE L'APPAREIL FÉMININ.

Dans ce cadre, il faut comprendre les altérations définitives qui ont pu succéder chez certaines femmes à des atteintes infectieuses ou traumatiques anciennes.

a) Vulve et vagin : Cicatrices, brides cicatris-

cielles, etc., non accompagnées d'autres troubles ou lésions..... 0 à 10 %

b) Utérus : Vices de position :

- simples (flexion ou version)..... 0 à 10 %
- avec prolapsus (descente plus ou moins importante de l'organe)..... 20 à 40 %
- compliquées avec dyspareunie (douleurs lors des rapports, mais sans resserrement ni constriction invincible de l'orifice vulvaire)..... 30 à 50 %
- avec rectocèle ou cystocèle (descente importante du rectum ou de la vessie avec retournement et éversion plus ou moins considérable de l'organe)..... 40 à 60 %

II. — LÉSIONS INFECTIEUSES CHRONIQUES

Ces lésions sont dues à des infections microbiennes souvent anciennes. Leurs symptômes majeurs sont des pertes vaginales et des douleurs du bas-ventre. Elles sont chroniques, c'est-à-dire qu'elles peuvent durer depuis longtemps, souvent avec de temps en temps des poussées douloureuses aiguës et même fébriles ; mais l'état général peut n'être pas très atteint et la malade continuer une vie presque normale :

- a) Vulvo-vaginite chronique (les lésions prédominant à la vulve ou au vagin)..... 10 à 25 %
- b) Cervicite ou métrite chronique (atteinte du col ou du corps de l'utérus)..... 10 à 40 %
- c) Péricervicite ou cellulite pelvienne avec névralgie pelvienne (inflammation des tissus du voisinage de l'utérus, avec douleurs du bas-ventre pouvant irradier à la face interne des cuisses)..... 10 à 50 %
- d) Salpingite ou salpingo-ovariste (inflammation des trompes seules, ou des trompes avec propagation aux ovaires) :
 - un seul côté malade..... 10 à 30 %
 - les deux côtés malades..... 20 à 50 %
- e) Tuberculose génitale isolée confirmée..... 50 à 70 %
- f) Tuberculose utéro-annexielle, associée à des manifestations viscérales tuberculeuses (il ne s'agit plus là d'une tuberculose uniquement génitale, mais d'une atteinte qui frappe à la fois l'appareil génital et d'autres organes)..... 100 %

III. — TROUBLES FONCTIONNELS

a) Locaux :

- vaginisme ou dyspareunie mécanique (douleurs aux rapports, qu'elles soient dues ou non à une sensibilité vaginale trop grande) entraînant la constriction..... 10 à 25 %
- prurit (démangeaison) vulvaire simple..... 5 à 15 %
- prurit vulvaire compliqué de lésions dermatologiques..... 10 à 30 %

b) Généraux :

- dysménorrhée chronique (douleurs aux règles)..... 5 à 10 %
- ménor ou métrorragies habituelles sans lésions anatomiques (règles trop longues, ou saignements entre les règles)..... 10 à 20 %
- troubles endocriniens (c'est-à-dire troubles de la sécrétion des hormones par les glandes), ovariens, hypophysaires, ou pluriglandulaires,

suivant l'âge et l'importance des troubles..... 10 à 40 %

- mammites (toute inflammation du sein) et mestose..... 5 à 10 %

IV. — NEOFORMATIONS (Tumeurs) bénignes ou malignes.

a) Utérus :

(Le symptôme essentiel consiste en des pertes, même minimes, mais en dehors des règles, avec ou non altération de l'état général, une sensation de lourdeur et de pesanteur, une rétention d'urine) :

- Polype..... 5 à 20 %
 - Fibro-myome..... 15 à 40 %
 - Epithélioma..... 100 %
- b) Ovaire :
- Kyste..... 10 à 20 %
 - Tumeur végétante..... 100 %
 - Ovarite sclérose-kystique bilatérale..... 20 à 50 %
- c) Sein :
- Tumeur maligne..... 100 %

NOTA. — Quel que soit le siège de la néoformation, il convient d'évaluer séparément, et en sus, l'invalidité résultant des métastases.

V. — SEQUELLES D'EXERESE CHIRURGICALE

Il faut comprendre sous ce terme la réparation des mutilations plus ou moins importantes qui ont pu être subies à l'occasion d'interventions chirurgicales.

- a) Ovariectomie unilatérale (ablation d'un ovaire)..... 10 %
- b) Ovariectomie bilatérale (ablation des deux ovaires) :
 - sans troubles glandulaires..... 10 à 15 %
 - avec troubles glandulaires..... variables.
 (Ils sont à évaluer séparément, voir plus haut.)
 - Evaluer éventuellement la stérilité (voir ci-dessous) :
- c) Hystérectomie subtotale (ablation du corps, mais non du col de l'utérus), avec conservation des ovaires..... 10 à 15 %
- d) Hystérectomie totale ou subtotale avec castration (ablation de l'utérus en totalité ou non, avec ablation des deux ovaires ; évaluer séparément en sus la stérilité et les troubles glandulaires)..... 20 à 30 %
- e) Amputation du sein unilatérale.. 10 à 30 %
- f) Amputation du sein bilatérale.... 20 à 40 %

VI. — TROUBLES OBSTETRICIAUX

Stérilité gynécologiquement ou biologiquement démontrée (impossibilité de concevoir ou de mener à terme les grossesses, maladie des avortements habituels). Dyspareunie éventuellement comprise, suivant l'âge..... 0 à 40 %

L. F.



La plus indestructible expression de la liberté humaine est toujours contenue dans le cerveau des hommes.

(Joubert)

Le Réarmement Allemand

Nous pensons que les nombreux membres du réseau « VENGEANCE », appartenant à l'Amicale de Mauthausen, seront heureux de connaître la motion publiée ci-dessous qui a été adoptée à l'unanimité par le Comité directeur de leur Réseau.

Les membres du réseau de Résistance VENGEANCE s'alarment à l'idée de la reconstitution d'une armée allemande. Conscients au premier chef, de par leur passé de résistants, du danger que représente un esprit militariste qu'aucun événement ni aucun régime n'a jusqu'ici réussi à faire évoluer, ils restent persuadés que rien ne permet de prévoir la modification d'un comportement dont la Paix du monde a si douloureusement connu les effets.

Quelles que soient les considérations de haute stratégie qui peuvent justifier aux yeux de certains la reconstitution de la force militaire allemande, les membres de « Vengeance » restent convaincus qu'elle représentera une menace constante pour l'idéal que nous avons défendu : le respect de la liberté, de la personne humaine et de l'intégrité de nos frontières.

La mémoire de tous nos morts, déportés, fusillés, morts au combat, nous fait un devoir d'élever la voix dans un tel débat dont les conclusions auront de si grandes conséquences pour notre pays et la paix mondiale.

« Réseau VENGEANCE ».

Pour toute correspondance adressée à l'Amicale, prière de joindre un timbre pour la réponse. Merci d'avance.



Enfin ! L'imprimeur (N° Mlé 25.331) est tranquille...
Mimile est parti à Mauthausen avec ses Pélerins.

LA VIE DE L'AMICALE

PÉLERINAGES

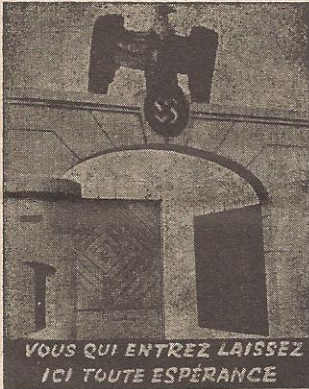
Notre premier pèlerinage, comprenant 30 personnes, est parti le 6 mai.

Le départ du deuxième pèlerinage pour le camp de Mauthausen est fixé au vendredi 30 juillet, dans la soirée, le retour à Paris étant prévu pour le vendredi 6 août dans la matinée. Le programme et le montant des frais sont les mêmes que pour celui du mois de mai, parus dans notre Bulletin n° 36.

Quant aux conditions auxquelles les familles de Déportés morts pour la France obtiendront la gratuité du chemin de fer, comme pour les formalités relatives à la délivrance ou à la validation des passeports, etc., on se reportera au Bulletin n° 36. Tous les renseignements donnés pour le mois de mai sont valables pour ce voyage, au départ de Paris, le 30 juillet prochain.

Nous recevrons les inscriptions pour ce pèlerinage jusqu'au 30 juin 1954.

Plus jamais ça !...



NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR EBENSEE

Corps identifiés lors des exhumations du cimetière d'Ebensee.

Mle 127.648 (Français) : CARTON Robert, né le 16 août 1908, à Amiens, inhumé à Ebensee T. 347, gauche.

Mle 28.699 (Français) : WATTIER Jean, né le 9 septembre 1920, à Douai (?), inhumé à Ebensee T. 356, gauche.

Mle 124.401 (Français) : TISSERAND Georges, né le 23 avril 1905, à Le Pailly (?), inhumé à Ebensee T. 157, droite.

NOTRE PRÉSIDENT



Docteur GILBERT-DREYFUS

Professeur agrégé
à la Faculté de médecine de Paris,
médecin des hôpitaux de Paris,
président du Comité international
des anciens de Mauthausen.
Officier de la Légion d'Honneur

NAISSANCE

Casimir CLIMENT est heureux de vous annoncer la naissance de sa deuxième fille, MARIE-JOSE.

Nous formulons pour elle tous nos vœux de bonheur et santé.

DECES

Nous avons appris avec peine la mort de notre ami Emile CELERIER habitant Limoges (il était ancien d'Ebensee), et de Joachim ALASO, de Paris, déporté à Mauthausen le 23 août 1943.

Nous apprenons aussi la mort de M. MELEUC, père de Jean MELEUC, décédé à Ebensee.

Nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

DECORATIONS

Nous apprenons que la Légion d'honneur a été décernée, à titre posthume, à André VIAU, matricule 35.180, et à Alphonse LEPAROUX, matricule 62.693. Nos deux camarades sont morts à Mauthausen, le 17 avril 1944.

Nous adressons à leurs familles l'expression de nos sentiments émus.

RECHERCHES

Qui a connu Gaston POTEAU, matricule 37.798, déporté fin 1943, mort à Mauthausen, le 18 janvier 1944 ?

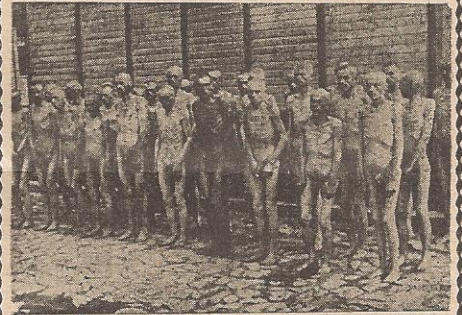
Qui a connu Alphonse LEPAROUX, matricule 62.693, décédé à Mauthausen, le 17 avril 1944 ? Déporté de Compiègne, le 9 avril 1944, il était mutilé de la guerre 1914, avait le pouce de la main droite coupé. Avant son arrestation, était cheminot surveillant à la gare de Dôle.

Qui a connu Jean DUPLESSIS, de Paris, né le 3 février 1905, mort à Gusen, le 21 mars 1945 ? Matricule 130.614. Venait de Sachsenhausen.

Donner tous renseignements à l'Amicale qui transmettra.

POUR LES ANCIENS DE STEYR

L'Amicale peut fournir aux anciens de Steyr l'adresse de Marian ZAMIARA, excellent camarade polonais qui était au block II, Stube B, lorsque les 53.000 sont arrivés à Steyr, et aussi celle de BOUSCARY dit BONIN, matricule 53.642, qui serait heureux de correspondre avec ses camarades de Steyr.



*La condition la plus misérable
à toujours sa part d'espoir*

(VOLTAIRE)

ANNONCE

Hôtel WIESENHOF, Gnadenwald près d'Innsbruck (Tyrol) Autriche. Direction française, grand parc, bar, piscine, jeu de quilles, ping-pong.

Jusqu'au 10 juillet : pension complète : 870 francs.

Après le 10 juillet : pension complète : 1.250 francs.

Réduction de 10 % aux membres de l'Amicale.

Le Gérant : Emile VALLEY

ANCIENS DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

Sachez qu'une Amicale existe et fonctionne depuis
neuf ans.

Quelles que soient vos idées ou opinions, il est de
votre devoir d'y adhérer.



Plus que jamais il est impérieux de s'unir pour que l'esprit de la Résistance et de la Déportation ne disparaisse pas.

L'Amicale défend les intérêts des Déportés et des Familles, renseigne et guide tous les adhérents, assiste et aide ses malades. Vous y trouverez une ambiance et une fraternité qui ne sont pas de vains mots.

CEUX QUI EN FONT PARTIE LE SAVENT et leur devoir est de nous amener de nouveaux adhérents.

Renseignez-vous et faites-vous inscrire :

Amicale de MAUTHAUSEN

10, Rue Leroux, PARIS-16^e

Cotisation Annuelle : 250 fr.